

Etats financiers annuels de SICAV**SICAV CROISSANCE**

SICAV CROISSANCE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 mars 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, FINOR représenté par M. Mustapha MEDHIOUB.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2012	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	10 424 514,094	11 459 124,998
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		9 466 895,661	10 457 121,158
Obligations et valeurs assimilées		328 780,000	345 984,000
Titres OPCVM		628 838,433	656 019,840
Placements monétaires et disponibilités		2 486 885,087	2 895 636,473
Placements monétaires	5	2 485 937,544	2 895 383,245
Disponibilités		947,543	253,228
Créances d'exploitation	6	64 095,695	183 273,449
TOTAL ACTIF		12 975 494,876	14 538 034,920
PASSIF			
Autres créditeurs divers	7	22 055,937	26 123,527
TOTAL PASSIF		22 055,937	26 123,527
ACTIF NET			
Capital	12	12 765 765,376	14 305 654,213
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos (Arrondis de coupons)		45,184	56,719
Sommes distribuables de l'exercice en cours		187 628,379	206 200,461
ACTIF NET		12 953 438,939	14 511 911,393
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 975 494,876	14 538 034,920

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	31/12/2012	31/12/2011
Revenus du portefeuille-titres	8	244 863,332	268 557,707
Dividendes		230 863,332	250 848,507
Revenus des obligations et valeurs assimilées		14 000,000	17 709,200
Revenus des placements monétaires	9	63 372,870	96 216,606
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		308 236,202	364 774,313
Charges de gestion des placements	10	(96 659,989)	(103 014,776)
REVENU NET DES PLACEMENTS		211 576,213	261 759,537
Autres charges	11	(25 670,251)	(37 818,702)
RESULTAT D'EXPLOITATION		185 905,962	223 940,835
Régularisation du résultat d'exploitation		1 722,417	(17 740,374)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		187 628,379	206 200,461
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 722,417)	17 740,374
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(718 616,499)	(1 141 836,327)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		560 520,071	760 126,833
Frais de négociation		(3 844,011)	(5 477,453)
RESULTAT DE L'EXERCICE		23 965,523	(163 246,112)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2012	31/12/2011
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	23 965,523	(163 246,112)
Résultat d'exploitation	185 905,962	223 940,835
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(718 616,499)	(1 141 836,327)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	560 520,071	760 126,833
Frais de négociation de titres	(3 844,011)	(5 477,453)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(194 580,364)	(255 922,700)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(1 387 857,613)	(1 997 697,404)
Souscriptions		
- Capital	8 225 334,723	11 360 952,859
- Régularisation des sommes non distribuables	224 659,610	(642 127,470)
- Régularisation des sommes distribuables	72 748,316	164 371,273
Rachats		
- Capital	(9 544 438,605)	(13 477 087,537)
- Régularisation des sommes non distribuables	(283 504,126)	785 005,482
- Régularisation des sommes distribuables	(82 657,531)	(188 812,011)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 558 472,454)	(2 416 866,216)
ACTIF NET		
En début de période	14 511 911,393	16 928 777,609
En fin de période	12 953 438,939	14 511 911,393
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	52 902	60 596
En fin de période	48 024	52 902
VALEUR LIQUIDATIVE	269,729	274,317
TAUX DE RENDEMENT	(0,25%)	(0,26%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2012 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 10.424 514,094 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2012	% Actif Net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		4 157 976,249	9 466 895,661	73,08%
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés admis à la cote		4 157 877,049	9 466 796,461	73,08%
Actions				
Actions Banque de Tunisie	107 056	608 200,657	1 283 504,198	9,91%
Actions BIAT	18 500	470 063,828	1 172 622,501	9,05%
Actions Placements de Tunisie	27 824	533 900,809	1 279 904,001	9,88%
Actions UIB	64 516	741 097,277	1 165 675,088	9,00%
Actions STB	5 000	52 979,776	44 050,003	0,34%
Actions Monoprix	37 278	120 250,736	1 031 892,318	7,97%
Actions BH	25 856	250 859,624	315 960,364	2,44%
Actions ATTIJARI BANK	46 875	430 747,401	693 937,499	5,36%
Actions Amen Bank	21 624	208 691,045	751 758,360	5,80%
Actions BNA	4 800	32 192,479	41 558,472	0,32%
Actions AIR Liquide	2 971	327 940,989	1 069 560,000	8,26%
Actions CIL	19 484	72 597,890	302 216,324	2,33%
Actions BTE	1 555	29 671,220	42 296,000	0,33%
Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	45 877,860	0,35%
Actions ATB	3 752	27 711,250	17 105,368	0,13%
Actions UBCI	750	37 250,000	27 007,500	0,21%
Actions UBCI NS	47	1 692,000	1 653,695	0,01%
Actions Carthage Cement	23 443	85 492,160	83 691,510	0,65%
Actions ENNAKL AUTOMOBILES	8 258	88 360,600	95 379,900	0,74%
Droits				
Actions BT CP 149	40	11,810	389,600	0,00%
Actions BT CP 138	180	159,110	162,000	0,00%
Actions BT CP 141	170	94,656	153,000	0,00%
Actions BT CP 144	60	87,289	150,000	0,00%
Actions BT CP 123	30	31,500	54,000	0,00%
Actions BT CP 160	10	0,959	90,000	0,00%
Actions BT CP 132	10	-	9,000	0,00%
Actions BT CP 154	20	0,004	84,000	0,00%
Actions BT CP 164	10	-	53,900	0,00%
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés non admis à la cote		99,200	99,200	0,00%
Actions BT rompue	5	99,200	99,200	0,00%
Actions SICAV		625 109,684	628 838,433	4,85%
SICAV RENDEMENT	6 144	625 109,684	628 838,433	4,85%
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		320 000,000	328 780,000	2,54%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	320 000,000	328 780,000	2,54%
TOTAL GENERAL		5 103 085,933	10 424 514,094	80,48%
Pourcentage par rapport au total des actifs			80,34%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	intérêts courus nets	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31-déc	Plus (moins) valeurs réalisées
Soldes au 31 décembre 2011	5 417 876,346	9 984,000	6 031 264,652	11 459 124,998	
Ajustement			0,008	0,008	
<u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions	351 069,564			351 069,564	
OPCVM	5 535 218,883			5 535 218,883	
<u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Actions	(621 139,703)			(621 139,703)	563 982,157
Annuités des obligations des sociétés	(16 000,000)			(16 000,000)	
OPCVM	(5 563 939,157)			(5 563 939,157)	(3 462,086)
<u>Variation des plus ou moins value potentielle sur titres</u>			(718 616,499)	(718 616,499)	
<u>Variation des intérêts courus sur obligations</u>		(1 204,000)		(1 204,000)	
Soldes au 31 décembre 2012	5 103 085,933	8 780,000	5 312 648,161	10 424 514,094	560 520,071

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 2.485 937,544 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	985 000,000	986 795,078		7,62%
Compte à terme au 03/01/2013(au taux de 3,40%)	53 000,000	53 351,514	N°081877	0,41%
Compte à terme au 04/01/2013(au taux de 3,40%)	26 000,000	26 170,504	N°081967	0,20%
Compte à terme au 05/01/2013(au taux de 3,40%)	54 000,000	54 350,098	N°081805	0,42%
Compte à terme au 05/01/2013(au taux de 3,40%)	58 000,000	58 376,032	N°081808	0,45%
Compte à terme au 14/01/2013(au taux de 3,40%)	44 000,000	44 255,770	N°081138	0,34%
Compte à terme au 23/01/2013(au taux de 3,40%)	15 000,000	15 077,170	N°081119	0,12%
Compte à terme au 15/03/2013(au taux de 3,68%)	13 000,000	13 016,777	N°081965	0,10%
Compte à terme au 15/03/2013(au taux de 3,68%)	54 000,000	54 069,691	N°081787	0,42%
Compte à terme au 26/03/2013(au taux de 3,68%)	116 000,000	116 046,782	N°081944	0,90%
Compte à terme au 28/03/2013(au taux de 3,68%)	97 000,000	97 023,472	N°081960	0,75%
Compte à terme au 28/03/2013(au taux de 3,68%)	69 000,000	69 016,697	N°081373	0,53%
Compte à terme au 29/03/2013(au taux de 3,68%)	117 000,000	117 018,874	N°081966	0,90%
Compte à terme au 30/03/2013(au taux de 3,68%)	269 000,000	269 021,697	N°081962	2,08%

CERTIFICATS DE DEPOTS	1 498 774,587	1 499 142,466		11,57%
Certificats de dépôts (au taux de 3,68%)	499 591,529	499 755,018	Banque de Tunisie (a)	3,86%
Certificats de dépôts (au taux de 3,68%)	499 591,529	499 714,158	Banque de Tunisie (b)	3,86%
Certificats de dépôts (au taux de 3,68%)	499 591,529	499 673,290	Banque de Tunisie (b)	3,86%
TOTAL	2 483 774,587	2 485 937,544		19,19%
Pourcentage par rapport au total des actifs		19,16%		

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'UBCI

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 Décembre 2012 un montant de D : 64.095,695 contre un solde de D : 183.273,449 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Cessions titres à encaisser	64 095,275	83 629,700
Comptes à terme échus à encaisser	-	99 000,000
Intérêts sur comptes à terme à encaisser	-	643,749
Dividendes à encaisser	0,420	-
TOTAL	64 095,695	183 273,449

Note 7 : Autres créiteurs divers

Ce poste totalise au 31 Décembre 2012 un montant de D : 22.055,937 contre D : 26.123,527 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	31/12/2012	31/12/2011
Redevance CMF	1 100,039	1 229,227
Etat, retenue à la source	3 535,931	3 865,969
Commissaire aux comptes	17 419,967	20 628,331
Rémunération PDG	-	400,000
TOTAL	22 055,937	26 123,527

Note 8 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31 décembre 2012 un montant de D : 244.863,332 contre un solde de D : 268.557,707 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	année 2012	année 2011
<u>Dividendes</u>		
- des actions et valeurs assimilées admises à la côte	208 251,300	218 795,640
- des titres OPCVM	22 612,032	32 052,867
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
- intérêts	14 000,000	17 709,200
TOTAL	244 863,332	268 557,707

Note 9 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à D : 63.372,870 contre D : 96.216,606, à la clôture de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	année 2012	année 2011
Intérêts sur comptes à terme	24 650,863	51 646,089
Intérêts sur certificats de dépôt	38 722,007	44 570,517
TOTAL	63 372,870	96 216,606

Note 10 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31 décembre 2012 à D : 96.659,989 contre D : 103.014,776 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	31/12/2012	31/12/2011
Commission de gestion	82 851,419	88 298,385
Rémunération du dépositaire	13 808,570	14 716,391
TOTAL	96 659,989	103 014,776

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2012 à D : 25.670,251 contre D : 37.818,702 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	31/12/2012	31/12/2011
Redevance CMF	13 808,568	14 716,393
Honoraires commissaire aux comptes	6 480,000	17 532,903
Rémunération du PDG	4 799,994	4 800,000
TCL	581,689	769,406
TOTAL	25 670,251	37 818,702

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2011

Montant	14 305 654,213
Nombre de titres	52 902
Nombre d'actionnaires	34
Souscriptions réalisées	
Montant	8 225 334,723
Nombre de titres émis	30 417
Nombre d'actionnaires nouveaux	6
Rachats effectués	
Montant	(9 544 438,605)
Nombre de titres rachetés	(35 295)
Nombre d'actionnaires sortants	(18)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(718 616,499)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	560 520,071
Frais de négociation	(3 844,011)
Régularisation des sommes non distribuables	(58 844,516)
Capital au 31-12-2012	
Montant	12 765 765,376
Nombre de titres	48 024
Nombre d'actionnaires	22

Note 13 : Autres informations**13.1. Données par action et ratios pertinents**

Données par action	2012	2011	2010	2009	2008
Revenus des placements	6,418	6,895	6,969	6,327	6,856
Charges de gestion des placements	(2,013)	(1,947)	(1,984)	(1,566)	(1,395)
Revenus net des placements	4,406	4,948	4,985	4,761	5,461
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	(0,535)	(0,715)	(0,627)	(0,491)	(0,471)
Résultat d'exploitation (1)	3,871	4,233	4,358	4,269	4,989
Régularisation du résultat d'exploitation	0,036	(0,335)	(0,024)	(0,047)	(0,319)
Sommes distribuables de l'exercice	3,907	3,898	4,334	4,222	4,670
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(14,964)	(21,584)	11,364	46,753	13,362
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	11,672	14,369	13,962	18,604	8,688
Frais de négociation	(0,080)	(0,104)	(0,154)	(0,133)	(0,079)
Plus (ou moins) values sur titres (2)	(3,372)	(7,319)	25,172	65,224	21,972
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	0,499	(3,086)	29,530	69,493	26,963
Résultat non distribuable de l'exercice	(3,372)	(7,319)	25,172	65,224	21,972
Régularisation du résultat non distribuable	(1,225)	2,701	(1,344)	(0,512)	(1,339)
Sommes non distribuables de l'exercice	(4,597)	(4,618)	23,828	64,712	20,634
Valeur liquidative	269,729	274,317	279,371	255,431	191,167
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	0,74%	0,70%	0,74%	0,70%	0,77%
Autres charges / actif net moyen	0,20%	0,26%	0,23%	0,22%	0,26%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,44%	1,41%	1,62%	1,89%	2,59%

13.2. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 15 février 2012, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « SICAV-CROISSANCE » pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 12.975.495, un actif net de D : 12.953.439 et un bénéfice de D : 23.966, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV-CROISSANCE », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « SICAV-CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les placements monétaires et les disponibilités représentent à la clôture de l'exercice, 19,16% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.
5. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.
6. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 25 février 2013

Le commissaire aux comptes

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Votre conseil d'administration réuni le 25 avril 2011, a reconduit Monsieur Kamel JENDOUBI dans ses fonctions de Président Directeur Général de la société. Sa rémunération annuelle brute, fixée par votre conseil d'administration du 26 mars 2008, s'élève à D : 4.800.

Par ailleurs, et de notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre convention entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 25 février 2013

Le commissaire aux comptes

FINOR

Mustapha MEDHIOUB